

# A Tire d'Aile

N° 218  
Jan. 2017

Journal gratuit de l'AFDAIM-ADAPEI 11

## Sommaire

P. 2 / P. 3

### Actualités

Hommage à Mme THEVENOT

Le congé du proche aidant

L'appel à la cotisation

Organisation «Ecoute aux Familles»

AAH et réforme des minima sociaux

Permanence de Maître Besencenot

P. 4 / P. 5

### Vie des établissements

Les Fêtes de fin d'année

P. 6 / P. 7

### Zoom sur...

La prise en charge de la douleur

P. 8

### Agenda

### Brèves

### On en parle...

## Editorial



Chères familles,  
Chers amis,

La fin d'année 2016 a été riche. On notera le déménagement des résidents du Foyer de Lastours sur Leucate et les festivités de fin d'année dans les établissements. Ces fêtes sont des moments de convivialité, nous sommes heureux de partager avec vous quelques photos dans ce numéro.

Avec cette nouvelle année, un changement est à noter au niveau de l'association. Madame Nelly DESARNAUD a fait valoir ses droits à la retraite après 10 ans passés au secrétariat de la vie associative. Ainsi le service « Ecoute aux Familles » a été repensé, toujours dans un souci de disponibilité et d'écoute pour les familles. Vous trouverez le détail de cette nouvelle organisation en page 3.

2017 annonce également de grands événements: l'inauguration de l'IME de Limoux, la poursuite du projet habitat sur Pennautier, les nouveaux projets d'établissement... nous ne manquerons pas au fil de l'année de communiquer sur l'avancée de ces chantiers.

Bonne lecture et bonne année à tous.

**Jean-Paul FRÉJUS,**  
Président de l'AFDAIM-ADAPEI 11

Edité par le Siège AFDAIM-ADAPEI 11

ZI Estagnol - Rue Nicolas Cugnot - CS 20001 - 11890 CARCASSONNE Cedex

Tél : 04.68.10.25.50. - Fax : 04.68.47.38.00. - [www.afdaim-adapei11.org](http://www.afdaim-adapei11.org)

Directeur de Publication : Claude DELONCA - Directrice Générale

Rédaction : Direction Générale, établissements

Conception graphique : A-S ALBOUY - Service Communication AFDAIM-ADAPEI 11

Impression Imprimerie Gabelle - Tirage : 1100 exemplaires

Le Chiffre du mois ...

# 20 ans

pour l'Opération Brioches en 2017

Du 27 mars au 2 avril



Papier 100%  
recyclé

Afdaim  
Adapei 11



IMPRIM'VERT®

### HOMMAGE A Madame Anita THEVENOT



Madame Thévenot,

Au-delà de la tristesse, c'est un sentiment de respect qui prime lorsque nous nous rappelons votre engagement sans faille à notre association.

Vous êtes arrivée dans l'Aude en 1982, au décès de votre époux, accueillie par M Grignon qui s'était engagé à trouver une place pour votre fils Gérard.

Dès votre installation vous vous êtes engagée dans l'AFDAIM : en tant que déléguée familiale d'abord, puis en tant qu'administratrice, mission que vous assumiez encore lorsque vous nous avez quitté.

Auprès des familles de Carcassonne vous avez écouté, conseillé, aidé, développant cette solidarité qui est le ciment de notre association.

En tant qu'administratrice vous avez su défendre les intérêts de nos enfants dans les décisions importantes que nous avons pu prendre.

Vous forciez le respect de tous, car vous aviez votre propre avis sur les points parfois délicats, le dernier en date fut votre crainte de voir diminuer l'encadrement de l'ESAT Jules Fil. Mais vous avez toujours cultivé l'attention, la gentillesse.

Vous m'aviez adressé vos meilleurs vœux en début d'année, et vous aviez souligné avec un trait de sagesse « dans les moments que nous traversons restons unis ».

Nous ferons notre possible Madame pour rester cohérents avec les engagements de l'Association en préparant, si c'est son souhait, une place pour Gérard.

Vous avez donné du temps, de l'énergie, de l'intelligence à notre cause, à nos enfants, et à leurs familles, nous garderons de vous l'image d'une bonne personne.

Avec une profonde considération, au nom de l'AFDAIM-ADAPEI 11, je présente les plus sincères condoléances à vos enfants et à vos proches.

**Jean-Paul FREJUS**  
Président de l'AFDAIM-ADAPEI 11  
Le 14 octobre 2016 à Carcassonne

#### Foetus : Le congé du proche "Aidant"

A partir du 1er janvier 2017, les salariés qui aident un proche malade, âgé ou handicapé pourront bénéficier d'un congé sans solde renouvelable une fois.

Ce congé du proche aidant modifie le congé de soutien familial.

Ainsi des salariés sans liens de parenté pourront faire la demande de ce congé auprès de leur employeur.

**Référence: décret n°2016 - 1554 du 18 novembre 2016 relatif au congé de proche aidant**

#### Foetus : Appel à la cotisation

L'appel à cotisation vient d'être lancé, pensez à y répondre pour soutenir l'AFDAIM-ADAPEI 11.

Suite à l'Assemblée Générale 2016, le montant a été fixé à 120 € pour les familles et 55 € pour les amis.

Vous trouverez les explications détaillées dans le courrier.

Possibilité de versement en une seule fois ou bien avec 10 prélèvements (11 €/mois et 12 €/mois si option ATDI).

### Informations du Service Ecoute aux familles et droits des usagers

#### Nouvelle organisation du service d'écoute aux familles

Suite au départ en retraite de Madame Nelly DESARNAUD, le service «Ecoute aux Familles» est reconfiguré à compter du 1er janvier 2017. Un accueil téléphonique sera toujours disponible au siège de l'Association au 04.68.10.25.50. ou 04.68.10.25.61.

**Angélique ARREGHINI, qui assurera le secrétariat de l'Association,** aura la charge d'orienter les familles vers les personnes ou services concernés par les demandes et de gérer le fichier «adhérents».

**Des permanences seront assurées par deux administratrices de l'Association** qui accueilleront les familles.

**Sur le secteur Est, Hugette HENRIC** continuera la permanence déjà en place au CCAS du Cours Mirabeau à Narbonne tous les troisièmes vendredis du mois de 9H à 12H30. Vous pouvez la joindre par mail : hughenric@hotmail.fr ou au 04.68.10.25.50.

**Sur le secteur Ouest, Renée CASSAN** recevra les familles au siège de l'Association, rue Nicolas Cugnot à Carcassonne tous les troisièmes mercredis du mois de 13H30 à 17H. Vous pouvez la joindre par mail : renee.cassan@wanadoo.fr ou au 04.68.10.25.50.

N'hésitez pas à solliciter ces trois personnes pour toutes les questions que vous pouvez vous poser, elles sauront vous apporter l'aide ou le conseil qui vous sera utile.

#### AAH et réforme des minima sociaux : les simplifications revendiquées par l'Unapei prévues pour janvier 2017 !

A partir du 1er janvier 2017, les allocataires de l'AAH dont le taux d'incapacité est d'au moins 80% pourront continuer à percevoir l'AAH au-delà de l'âge de la retraite (62 ans) sans avoir à demander préalablement l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

A noter également que la durée d'attribution de l'AAH passe de 10 à 20 ans pour les personnes dont le taux d'incapacité est de 80% et plus et dont «le handicap n'est pas susceptible d'évolution favorable».

#### Permanence de Maître BESENCENOT

L'AFDAIM-ADAPEI 11 propose à ses adhérents de bénéficier gracieusement de conseils patrimoniaux dispensés par le Cabinet de Maître BESANCENOT, notaire à Carcassonne.

Les familles sont reçues individuellement dans les locaux du siège administratif de Carcassonne. Pour accéder à ce service, la prise de rendez-vous est obligatoire auprès d'Angélique ARREGHINI au 04.68.10.25.61. ou par E-mail : angelique.bes@afdaim.org

### Départ en retraite de Nelly DESARNAUD

«Et voilà ! Dix ans déjà que j'ai pris possession du bureau « Ecoute aux familles » dans l'association. Il est temps pour moi de passer la main, pour me consacrer davantage à mon fils et à ma famille... La retraite quoi !

Je quitte donc en cette fin d'année le siège de l'association et mets fin à la mission qui m'avait été confiée en 2006 par M Kathan : accueillir et accompagner les familles de notre association. J'ai essayé de m'acquitter de cette tâche le mieux possible. Et j'espère avoir été un peu utile à certains d'entre vous.

Mais je voulais surtout vous dire combien j'ai été heureuse de toutes ces rencontres et combien vous m'avez enrichie tout au long de ces années. Notre dénominateur commun que sont nos enfants nous a certainement rapproché mais nos échanges et le partage de nos questionnements, de nos soucis m'ont apporté beaucoup plus que ce que j'ai pu vous apporter à vous. Et je voulais vous en remercier.

Je ne serais jamais très loin de l'AFDAIM-ADAPEI 11 puisque mon fils Nicolas y construit sa vie, nous aurons donc sans doute l'occasion de nous rencontrer à nouveau, je l'espère.

A bientôt donc au hasard de nos rencontres associatives et encore merci pour tous ces moments partagés.»



**Nelly DESARNAUD**

# Vie des établissements ....

# Vie des établissements ...

ESAT Castelnaudary



ESAT Pennautier



Foyers Narbonne



Foyers Pennautier



Foyer Narbonne-Plage



IME Limoux



IME Carcassonne



ESAT Rieux-Minervois



ESAT Limoux



IME Narbonne



MAS Montredon



ESAT Multi site Centre



ESAT Narbonne-Plage



Les fêtes de fin d'année

## La prise en charge de la douleur

### Interview du Docteur BRET

Après une carrière en tant que médecin, vous devenez en 2001 administrateur de l'AFDAIM-ADAPEI 11 et vous entamez des études diverses en lien avec les personnes en situation de handicap intellectuel, car pour vous les richesses et les compétences doivent être partagées.



Effectivement à ma retraite, nous sommes venus nous installer définitivement à Narbonne avec mon épouse et mon fils qui travaille à l'ESAT de la Clape à Narbonne-Plage. C'est alors que j'ai commencé divers Diplômes Inter Universitaires (DIU) que j'ai ensuite mis à disposition de l'Association AFDAIM-ADAPEI 11 afin d'aider les parents en détresse face au handicap de leur enfant, de leur proche.

En 10 ans, j'ai obtenu 5 DIU dont la douleur chez l'enfant dans la pratique quotidienne.

### Ces recherches vous ont amenées à développer des formations ?

Tout à fait, car l'intérêt est de mettre en partage toutes ces études.

Le premier épisode de formation a concerné les établissements médico-sociaux de l'Afdaim-Adapei 11 au sein des IME narbonnais concernant l'ensemble des qualifications métiers dans cet établissement.

### La prise en charge de la douleur est un sujet qui vous tient à cœur ?

Oui, c'est un sujet sur lequel je suis sensible depuis mon internat de médecin.

Ensuite le constat est bien là, la prise en charge de la douleur chez la personne handicapée intellectuelle est insuffisante notamment chez les non communicants.

Chez les enfants et adultes présentant des troubles du développement et notamment de la verbalisation le mode d'expression de la douleur peut être largement modifié en fonction des

divers déficits constatés. Ne pouvant accomplir un circuit normal de socialisation, ces personnes nécessitent un accompagnement spécifique adapté à leur handicap selon leur âge.

C'est en restituant les connaissances acquises durant mes études, en me servant de mon expérience de directeur d'un service de documentation et de mes DIU que j'ai donc débuté en janvier 2011 mon travail de sensibilisation et de formation des professionnel(le)s à la problématique de la douleur chez les personnes porteuses de handicap à verbalisation absente ou limitée ou dyscommunicantes.

Ce projet est l'exemple du partage de la connaissance ayant quatre principales retombées ou demandes :

- amélioration du confort de vie de la personne handicapée accueillie en établissement médico-social ;
- « pollinisation » d'autres associations ayant le même but ;
- renouvellement du dialogue inter-catégoriel professionnel ;
- demande des parents pour recevoir un éclairage sur ce thème pour lequel ils se sentent concernés.

La lutte contre la douleur passe par quatre points indispensables au quotidien :

- La connaissance de la douleur et de la personne qui la ressent ; les causes de la douleur et la prévention.
- L'évaluation de cette douleur.
- La prise en compte de cette douleur au niveau de l'institution et de son personnel, la relation personne douloureuse et soignant.
- L'accompagnement de cette douleur.

### En 2017, ayant obtenu la certification de formateur, vous allez dispenser de nombreuses formations sur le thème de la lutte contre la douleur ?

Je suis formateur du centre de formation de l'Unapei.

Le centre de formation de l'Unapei propose des formations qui apportent une plus-value aux professionnels, notamment des clés de compréhension favorable à un accompagnement au quotidien de qualité des personnes handicapées intellectuelles.

Grâce à cela, mes formations peuvent rentrer dans les plans de formations.

Et puis étant référencé par l'Unapei, de nombreux représentants d'association ont eu connaissance de mes études et me contactent.

En 2017, je vais intervenir sur l'Aude (MAS Pech de Montredon puis de Pennautier) mais aussi dans l'Ariège, dans l'Aisne, dans le Nord et certainement en Lorraine et reste disponible pour continuer mon action.

Je souligne l'importance de la participation de la hiérarchie directionnelle vu l'implication légale de cette lutte contre la douleur.

Le but de cette formation est double : se mettre en conformité avec la réglementation (1) et respecter la charte des droits et libertés de la personne accueillie (2) et se rapprocher de la Charte de la personne hospitalisée d'avril 2006.

En pratiquant une formation sur le dépistage de la douleur, les équipes parlent le même langage. Ainsi une meilleure qualité de vie peut être apportée aux personnes prises en charge, en lien avec la bien-traitance (loi de 2005).

(1) Loi Kouchner 2002-303 art 3 – J.O. du 5/3/2002 et article L.1110-5 du Code de la santé publique  
(2) Arrêté du 08 septembre 2003 complété

### « L'évaluation de la douleur, quelle(s) solution(s) en réponse »\*

#### Auto évaluation et hétéro évaluation

Les personnes avec déficience intellectuelle sont sujettes à plus de problèmes de santé liés à leur handicap. Lorsqu'un minimum d'échange est instauré, le personnel encadrant peut utiliser des outils d'auto-évaluation suite à un apprentissage. La personne prise en charge peut ainsi grâce à des supports comme une échelle de douleurs, des dessins du corps pour localiser l'endroit de la douleur etc... indiquer l'endroit où elle ressent une douleur.

Lorsqu'il n'y a pas d'échanges possibles avec la personne, l'équipe soignante va alors se tourner vers l'entourage proche de la personne

prise en charge en utilisant des outils d'hétéro-évaluation. Ces outils sont des questionnaires avec item et échelle d'évaluation. Exemple : DESS (Douleur Enfant San Salvador), l'échelle FLACC-R (Face Legs Activity Cry Consolability) ou encore l'échelle GED-DI (Grille d'évaluation de la douleur –Déficience Intellectuelle).

Au-delà de tous ces outils, des signaux d'alerte peuvent être émis par la personne souffrante. Tout changement ou variation de comportement, toute apparition soudaine de troubles du comportement, modifications des habitudes de vie (manger, dormir, bouger..), retrait envers les autres, régression, baisse de la communication. Toutes ces observations peuvent être des signaux d'alerte.

#### Traitement/solutions apportées

Des solutions peuvent alors être apportées par différents moyens.

#### Foetus : C'est quoi la douleur ?

La douleur est un signal que notre corps nous envoie pour nous prévenir d'un danger. C'est un système d'alerte en vue de nous protéger.

Il y a différentes douleurs.

Trois types de douleurs sont distingués :

- La douleur aiguë : douleur brutale (ex : brûlures, fractures...)
- La douleur procédurale : douleur liée aux soins (ex : prise de sang, injection...)
- La douleur chronique : douleur qui est présente au-delà de 3 mois qui ne s'estompe pas ou peu malgré un traitement (ex: rhumatisme, arthrose, douleurs post-traumatique...)

- Des moyens pharmacologiques pour les douleurs liées aux soins (prévention)
- Des moyens non pharmacologiques comme le réconfort, la présence d'un parent, des massages, des techniques de distraction, de relaxation
- En s'adaptant au contexte physique pour les douleurs liées aux soins d'hygiène ou infirmiers quotidiens : changement de position, des soins écourtés...

- Concernant les douleurs chroniques, un traitement multimodal doit être mis en place.

L'important est également dans la préparation aux soins. Une hygiène de vie permet d'éviter certains soins (ex : le brossage de dents quotidien entrainera une forte diminution des problèmes buccodentaires). Une préparation par anticipation permet d'amener le patient en confiance lors de soins ou d'examen médicaux (visite des lieux, mise en situation avec des ateliers santé...)

\*D'après la table ronde organisée par l'ADAPEI 30 «Des mots pour leurs maux » avec le Dr. BRET et Mme RATAZ, Psychologue CRA-LR.

# Agenda... Brèves... on en parle...

## Agenda

- 6 janvier : Réunion des Directeurs (CODIR)
- 10 janvier : Bureau
- 17 janvier : Conseil d'Administration
- 27 janvier : Comité d'Entreprise
- 3 février : Réunion des Directeurs (CODIR)
- 7 février : Bureau
- 8 février : CHSCT
- 24 janvier : Comité d'Entreprise
- 3 mars : Réunion des Directeurs (CODIR)
- 7 mars : Bureau
- 14 mars : Commission Vie Associative
- 21 mars : Commission Financière (matin)
- 21 mars : Conseil d'Administration (après-midi)

**Du 27 mars au 2 avril**  
**Opération Brioches des Hirondelles**

**On en parle ...**

## Les brèves

### Opération Brioches des Hirondelles

20ème anniversaire de la  
**Brioche des Hirondelles**  
Au profit  
des personnes en  
situation de handicap intellectuel  
**du 27 mars  
au 2 avril**  
6€  
30 Bénévoles  
1200 Personnes  
Accueillies  
Avec les parrainages  
de Messieurs le Préfet,  
le Président du Conseil Général,  
et le Président de l'Association des Maires de l'Aude  
Afdaim - Adapei 11  
L'Association Familiale  
Départementale pour l'Aide aux  
Personnes Handicapées Mentales  
Rue Nicolas Cugnot - 21 Estagnol  
11890 CARCASSONNE CEDEX 9  
Tél : 04.68.10.25.50  
www.afdaim-adapei11.org

Cette année, l'Opération Brioches des Hirondelles fête ses 20 ans !

Deux décennies que cette campagne de générosité publique est implantée dans notre département, que des centaines de bénévoles répondent présents pour la vente des brioches, que les Pouvoirs Publics parrainent l'événement et que les audois (e)s la soutiennent activement.

Alors une fois de plus, l'Association mobilise tout le monde pour que la 20ème édition soit une fois de plus une réussite.

On compte sur vous !

### Départ en retraite de Bernard ROBERT

Après 37 ans de bons loyaux services au sein de l'AFDAIM-ADAPEI, Monsieur Bernard ROBERT a fait valoir ses droits à la retraite.

Rentré comme moniteur d'atelier à l'ESAT de Pennautier à l'atelier menuiserie, il a fini sa carrière comme Directeur des ESAT de Carcassonne et Castelnaudry.

Une bien belle carrière qu'il avait retracée autour d'une exposition photos pour le plus grand plaisir de ses invités présents à son pot de départ en ce début 2017.



**L'Indépendant**  
7/10/2016 - Pennautier  
« Début des travaux de  
réhabilitation du bois de la  
Canarde »

**L'Indépendant**  
15/12/2016 - Pennautier  
« Forte affluence au super  
loto de l'AFDAIM »

**L'Indépendant**  
23/10/2016 - Pennautier  
« Un franc succès pour  
le vide dressing de  
l'AFDAIM »

**La Dépêche du  
Midi**  
21/12/2016  
Rieux-Minervois  
« L'ESAT fête la fin  
d'année »